

Une structure de proximité pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Saint-Denis, CIDFF 93)

En 1972, sous l'impulsion des pouvoirs publics, le premier Centre d'Information Féminin naît d'un constat : il n'existe aucune réponse appropriée aux revendications des femmes en matière de droits. Aujourd'hui, coordonné par le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF), un réseau de cent quatorze associations locales s'est développé en France, avec pour objectifs de favoriser l'accès au droit et l'autonomie des femmes, de lutter contre les violences dont elles peuvent être victimes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, l'accompagnement des femmes se veut global, en prenant notamment en compte la dimension familiale de leur situation, l'emploi et la formation, la sexualité et la santé.

Ainsi, en Seine-Saint-Denis, les activités du Centre d'Information, sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), portées par une équipe de dix salariés, s'articulent autour de l'information individuelle et collective et d'un accompagnement personnalisé du public, principalement constitué de femmes.

Un accompagnement global des femmes

Le CIDFF 93 entend répondre aux besoins des femmes en mettant à leur disposition trente-cinq permanences hebdomadaires, tenues dans dix-huit villes de Seine-Saint-Denis au sein de différentes structures : dans les lieux d'hébergement gérés par SOS Femmes, dans les centres sociaux, les unités médico-judiciaires, dans

les préfectures... Les juristes interviennent également dans le cadre des Maisons de Justice et du Droit et des Points d'Accès au Droit, ou encore au sein du Conseil général où une permanence est ouverte au personnel.

Afin de prendre en compte les situations rencontrées dans leur globalité, vingt permanences sont dédiées à l'accès au droit pour informer et orienter les femmes en matière de droit de la famille, droit pénal, droits des étrangers, droit du travail..., tandis que quinze autres sont destinées exclusivement aux femmes victimes de violences sexistes (violences conjugales, viols et agressions sexuelles, harcèlement sexuel...). En outre, un accompagnement individuel à l'insertion professionnelle est proposé au sein des locaux du CIDFF 93.

De plus, le centre a développé au niveau du département un important réseau de partenaires institutionnels et associatifs, vers lesquels les femmes peuvent être orientées, comme SOS Femmes, le 115..., dans le souci de leur apporter une réponse adaptée à leurs besoins.

Formation et information collective

L'association anime également des séances d'information collective sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes, dont peuvent bénéficier les professionnels, les particuliers et les entreprises. Au près de ces dernières, les temps d'échanges sont l'occasion d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée des

femmes, ou encore de développer la mixité dans des métiers traditionnellement perçus comme féminin ou masculin.

En outre, l'équipe du CIDFF 93 organise des formations à destination des policiers, du référent violence du département ou de professionnels du terrain en contact avec des femmes victimes de violences. Ces formations ont vocation à ce que ces professionnels soient capables de recevoir, d'écouter et de répondre à des femmes particulièrement fragiles, de manière à leur apporter une prise en charge adaptées à leurs besoins.

La déconstruction des stéréotypes par l'éducation

Titulaire d'un agrément lui permettant d'intervenir dans les établissements scolaires, le CIDFF 93 anime à la demande des écoles des temps de sensibilisation qui visent à déconstruire les stéréotypes, en développant auprès des enfants les notions de respect et d'égalité entre les filles et les garçons, en évoquant

la place des femmes dans l'histoire, ou encore en mobilisant les jeunes vers une orientation professionnelle diversifiée et dépourvue d'à-priori.

Dans le respect de ses objectifs, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Saint-Denis se doit d'être attentif à toutes les situations dans lesquelles les femmes sont susceptibles d'être maltraitées. L'association renouvelle donc régulièrement ses champs d'intervention et souhaite, par exemple, se pencher prochainement sur les violences faites aux femmes dans les sports pratiqués à haut niveau. Par ailleurs, son travail d'accompagnement global des femmes est rendu possible grâce à un contexte favorable au niveau du département : pour l'équipe du CIDFF, la Seine-Saint-Denis est un territoire où les victimes de violences sont écoutées et prises en compte et où les acteurs associatifs ont les moyens de travailler de façon constructive, en développant des partenariats « avec l'autre et non pas contre l'autre ».

Mots-clefs : accès au droit, accompagnement juridique et judiciaire, défense des droits, discrimination des femmes, droits des femmes, éducation et changement social, famille, femme, formation, sensibilisation, violences conjugales, violences familiales

Contacts : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Saint-Denis, 1, rue Pierre Curie, 93120 La Courneuve / 01 48 36 99 02 / cidf93@wanadoo.fr / www.infofemmes.com

Rédaction : Juristes-Solidarités, à partir d'une rencontre avec Krystel Martel.